

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DEPARTEMENT
DE LA
HAUTE-GARONNE

ARRONDISSEMENT
DE
TOULOUSE

MAIRIE
DE
L'UNION
3 1 2 4 0

☎ 05.62.89.22.89

Nombre de conseillers

- en exercice : 33
- présents : 28
- ayant pris part au vote : 31
- procurations : 3

L'an deux mille dix-huit et le 26 septembre à 19 heures, le Conseil Municipal de la commune de L'UNION s'est réuni à la salle des Fêtes, sur convocation régulière en date du 20 septembre, sous la présidence de Monsieur Marc PERE, Maire.

Etaient présents : M. MARC PERE, M. YVAN NAVARRO, Mme BRIGITTE BEC, MME ISABELLE GODEAS, MME FLORENCE TOULZE, MME SYLVIE PIEROT, M. LAURENT ROUX, MME MONIQUE GUEDES, M. DAVID ROFE, MME MICHELE CHAVE, M. FREDERIC BAMIERE, MME KATY COLDER, MME NATHALIE SIMON-LABRIC, M. LAURENT ORTIC, M. JOËL FEULLERAT, M. PATRICE ETAVE, M. JEAN-MARIE VITRAC, M. DOMINIQUE GIRONNET, M. FREDERIC COMBE, MME NATHALIE GAUVRIT, M. DENIS MOLET, MME NADINE MAURIN, M. XAVIER MANGOGNA, MME BRIGITTE CABANES-MURITH, MME CHRISTINE GENNARO-SAINT, M. ERWAN DANIEL, MME CLAUDE RIERA, M. NICOLAS COSTES

Etaient absents excusés ayant donné procuration : MME VALERIE QUONIAM-DOUREL, (Pouvoir donné à Mme BRIGITTE BEC), M. JACQUES DAHAN (Pouvoir donné à MME CLAUDE RIERA), MME ELISABETH ATTELAN (Pouvoir donné à M. ERWAN DANIEL)

Etaient absents excusés : M. PHILIPPE BAUMLIN, MME ISABELLE SEROR

Monsieur FREDERIC BAMIERE a été élu secrétaire de séance

DÉLIBÉRATION n°2018/96

Objet : Proposition de Motion de l'Association Nationale des élus en charge du Sport (ANDES)

Monsieur Le Maire propose au Conseil Municipal d'adopter la motion arrêtée par l'Association Nationale des Elus en charge du Sport (ANDES), le 20 septembre 2018, lors du Comité Directeur de l'ANDES.

Celui-ci :

- Réaffirme son **inquiétude face aux nouvelles annonces budgétaires du gouvernement** : baisse de 6,2% (30 millions d'euros) du budget du Ministère des Sports (0,13% du budget de l'Etat soit 450 millions d'euros), suppression ou réaffectation de 1 600 emplois nationaux et suppression des emplois aidés ; Effectivement, mobilisés depuis 20 ans les élus en charge du sport constatent dès aujourd'hui au quotidien cette **dégradation continue du financement du sport** ; Les collectivités ne pourront pas se substituer au désengagement de l'État ; Elles assument déjà plus de 80% du financement du sport : subventions aux clubs, événements sportifs, construction et maintenance des équipements sportifs. Avec

Envoyé en préfecture le 27/09/2018

Reçu en préfecture le 27/09/2018

Affiché le 27 SEP. 2018

ID : 031-213105612-20180927-D2018_96-DE

200 000 installations (soit 82% du patrimoine sportif) et 37 000 espaces et sites de nature, les collectivités locales sont incontournables mais ne peuvent pas agir isolément

- **Pointe les incohérences** entre l'ambition sportive affichée de 3 millions de pratiquants supplémentaires et d'accueil des Jeux olympiques et paralympiques en 2024 ; Le discours doit trouver une traduction dans les actes ! Le sport ne doit pas servir de variable d'ajustement au Budget de l'Etat ;
- Invite à **accélérer la rénovation de la gouvernance du sport et la reconnaissance du rôle des collectivités territoriales** ; Les travaux engagés depuis plusieurs mois ne doivent pas être remis en cause
- Appelle les parlementaires à **consolider le financement du sport par le déplafonnement des taxes affectées au sport, sur les mises de la FDJ (1,8%), des paris en ligne et de la taxe Buffet (5%)** ; Les acteurs du sport doivent disposer de ressources pérennes ; Avec plus de 35 millions de pratiquants, l'enjeu sociétal du sport pour tous est essentiel pour la Nation, que ce soit en matière de santé, de lien social, d'éducation mais également de vecteur économique et d'emplois.

Monsieur Le Maire propose au Conseil Municipal d'adopter la proposition de motion ci-dessus présentée.

Décision

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré,

Décide :

Article 1

Moins 6 abstentions (Mme NADINE MAURIN, Mme CHRISTINE GENNARO-SAINT, M.JACQUES DAHAN, Mme ELISABETH ATTELAN, M.ERWAN DANIEL, Mme CLAUDE RIERA)

- D'adopter la proposition de motion de l'Association Nationale des élus en charge du Sport (ANDES)

- Transmis le 27 SEP. 2018

- Affiché le 27 SEP. 2018

Pour copie conforme,

Le Maire,
Marc PÉRE

Pour le Maire et par délégation
L'Adjoint au Maire
David ROFE

